

## Chapitre II

### L'apport des connecteurs spécifiques de relations de cohérence

Dans le premier chapitre, nous avons vu qu'un connecteur comme *donc*, dont la signification semble être calquée sur celle de certaines relations de cohérence basées sur une primitive causale, ajoute des contraintes sur les suites linguistiques, qui font que la relation marquée ne peut être considérée comme l'équivalent « explicite » de la relation non marquée. Nous allons poursuivre sur ces dissemblances entre relations marquées et non marquées en dégagant ce qui constitue l'apport du connecteur.

Nous examinerons le cas de trois connecteurs, *donc*, *parce que* et *par exemple* qui ont comme point commun de souligner une relation de cohérence constructible indépendamment de leur présence, raison pour laquelle nous les appelons connecteurs spécifiques. Le terme de « spécifique » permet de caractériser leur aptitude à signaler une relation constructible dans ses grands traits sans eux, mais particularisée par eux.

A la différence des connecteurs que nous examinerons dans le chapitre suivant, ces trois connecteurs peuvent être supprimés dans certains cas, sans que leur absence paraisse affecter l'accès à une interprétation de la relation semblable à celle induite par leur présence. Nous avons déjà commenté ce type de configuration avec *donc*. Il en va de même pour *parce que* et *par exemple*. Les discours qui suivent illustrent ces configurations.

(1a) Si l'âme est la maîtresse chez soi elle n'a qu'à vouloir, et aussitôt ce chagrin et cette peine qui accompagnent la victoire sur les pas-

sions, s'évanouiront. Pour cet effet, il suffirait à son avis de donner de l'indifférence pour les objets des passions.

Pourquoi **donc** les hommes ne se donnent-ils pas cette indifférence (dit-il) s'ils sont les maîtres chez eux ?

Leibniz, « Le Pouvoir de l'âme », Théodicée, §§ 327-328

- (1b) Si l'âme est la maîtresse chez soi elle n'a qu'à vouloir, et aussitôt ce chagrin et cette peine qui accompagnent la victoire sur les passions, s'évanouiront. Pour cet effet, il suffirait à son avis de donner de l'indifférence pour les objets des passions. Pourquoi les hommes ne se donnent-ils pas cette indifférence (dit-il) s'ils sont les maîtres chez eux ?
- (2a) On voit d'ailleurs dans ce que je viens de rapporter, les raisons a priori pourquoi les choses ne sauraient aller autrement. **Parce que** Dieu en réglant le tout a eu égard à chaque partie, et particulièrement à chaque monade, dont la nature étant représentative, rien ne la saurait borner à ne représenter qu'une partie des choses ; Leibniz, La Monadologie, § 60.
- (2b) On voit d'ailleurs dans ce que je viens de rapporter, les raisons a priori pourquoi les choses ne sauraient aller autrement. Dieu en réglant le tout a eu égard à chaque partie, et particulièrement à chaque monade, dont la nature étant représentative, rien ne la saurait borner à ne représenter qu'une partie des choses ;
- (3a) Ainsi chaque corps organique d'un vivant est une espèce de machine divine, ou d'un automate naturel, qui surpasse infiniment tous les automates artificiels. Parce qu'une machine faite par l'art de l'homme, n'est pas machine dans chacune de ces parties. **Par exemple** : la dent d'une roue de laiton a des parties ou fragments qui ne nous sont plus quelque chose d'artificiel et n'ont plus rien, qui marque de la machine par rapport à l'usage, où la roue était destinée. Leibniz, op.cit. § 64.
- (3b) Ainsi chaque corps organique d'un vivant est une espèce de machine divine, ou d'un automate naturel, qui surpasse infiniment tous les automates artificiels. Parce qu'une machine faite par l'art de l'homme, n'est pas machine dans chacune de ces parties. La dent d'une roue de laiton a des parties ou fragments qui ne nous sont plus quelque chose d'artificiel et n'ont plus rien, qui marque de la machine par rapport à l'usage, où la roue était destinée.

La suppression de *parce que* ou de *par exemple* dans les extraits (2) et (3) n'affecte pas plus l'intelligibilité du texte que dans l'extrait (1), déjà commenté dans l'avant-propos.

## 2.1. Le cas de *donc*

Plusieurs études (Ducrot *et al.* 1980, Culioli 1990, Ferrari et Rossari 1994, Hybertie 1996, Rossari et Jayez 1996) se sont intéressées au connecteur *donc*. Ces études ont mis en relief des propriétés très différentes du connecteur en fonction de leur finalité. Dans Ducrot, il est étudié en tant que vecteur de la relation argumentative qui sous-tend chaque enchaînement discursif, dans Culioli en tant qu'opérateur métaénonciatif qui, malgré la disparité de ses emplois, maintient dans chacun d'entre eux un noyau fonctionnel, dans Ferrari et Rossari en tant que marque conventionnelle de raisonnement, dans Hybertie en tant qu'indicateur de conséquence « nécessaire » et dans Rossari et Jayez en tant que vecteur de contraintes sur les suites linguistiques qu'il articule, contraintes qui servent de base pour le distinguer de ses quasi-synonymes (*alors, de ce fait, du coup*).

Les approches qui s'intéressent à des problèmes de typologie des relations de cohérence distinguent différents niveaux sur lesquels ces relations peuvent se greffer. Suite aux travaux de (Van Dijk 1977, Bierwisch 1980, Sweetser 1990, Sanders, Spooren et Nordmann 1992), on peut poser qu'il y a trois niveaux pertinents pour ces relations : le niveau du contenu propositionnel, celui des croyances et celui des actes illocutoires. Par ailleurs, il est généralement admis dans la littérature sur les connecteurs (λ-L 1975, Van Dijk 1979, Roulet *et al.* 1985, Schiffrin 1987, Ferrari 1995, Degand 1998, Hansen 1998) que certains d'entre eux, notamment *donc* ou *parce que*, acceptent des enchaînements aux trois niveaux.

- (4a) *Pierre a raté son train, parce qu'il est arrivé en retard*  
 (4b) *Pierre est arrivé en retard, donc il a raté son train*

- (5a) *Pierre a eu un accident, parce qu'il a le bras dans le plâtre*  
 (5b) *Pierre a le bras dans le plâtre, donc il a eu un accident*

- (6a) *Est-ce qu'ils m'ont vraiment envoyé ce contrat ? Parce que je ne l'ai toujours pas reçu*  
 (6b) *Je n'ai toujours pas reçu mon contrat. Donc est-ce qu'ils me l'ont vraiment envoyé ?*

La configuration (4) illustre un enchaînement sur le contenu, la (5) sur les croyances et la (6) sur les actes. Les paraphrases possibles pour (5) et (6) sont :

- (5a') Je pense que Pierre a eu un accident, parce que je vois qu'il a le bras dans le plâtre  
 (5b') Je vois que Pierre a le bras dans le plâtre, donc je pense qu'il a eu un accident  
 (6a') Je te demande s'ils m'ont vraiment envoyé ce contrat. Parce que je ne l'ai toujours pas reçu  
 (6b') Je n'ai toujours pas reçu mon contrat. Donc je te demande s'ils me l'ont vraiment envoyé

Or, comme on l'a vu dans le chapitre 1, certaines configurations compatibles avec une relation de cohérence entre actes ou entre croyances deviennent peu naturelles si cette relation est indiquée par un marqueur censé expliciter la valeur causale de l'enchaînement.

- (7a) *Jean est très violent. Je ne veux pas que tu aies d'ennuis*  
 (7b) *Je ne veux pas que tu aies d'ennuis. Jean est très violent*  
 (8a) *Pierre a eu un accident, paraît-il. Il a le bras dans le plâtre*  
 (8b) *Pierre a le bras dans le plâtre. Il a eu, paraît-il, un accident*

En (7a), la première énonciation peut être comprise comme un acte d'avertissement et la seconde comme un acte d'assertion justifiant l'avertissement, interprétation qui correspond à la paraphrase (7a').

- (7a') Je t'avertis que Jean est très violent, parce que je ne veux pas que tu aies d'ennuis

En (7b), la première énonciation peut être comprise comme une assertion justifiant un avertissement, interprétation qui peut être paraphrasée par (7b').

- (7b') Je ne veux pas que tu aies d'ennuis, donc je t'avertis que Jean est très violent

En (8a) et (8b), on peut envisager une relation causale entre une croyance basée sur un événement rapporté et une observation du locuteur, comme l'indiquent les paraphrases (8a') et (8b').

- (8a') On m'a dit que Pierre a eu un accident et je le crois parce que j'ai vu qu'il a le bras dans le plâtre  
 (8b') J'ai vu que Pierre a le bras dans le plâtre et on m'a dit qu'il a eu un accident. Je le crois, parce que c'est sûrement à cause de cet accident que son bras est plâtré

Les configurations (a) ou (b) sont incompatibles telles quelles avec un connecteur explicitant la connexion causale.

- (9a) *Jean est très violent, <sup>??</sup> parce que je ne veux pas que tu aies d'ennuis*  
 (9b) *Je ne veux pas que tu aies d'ennuis, <sup>??</sup> donc Jean est très violent*  
 (10a) *Pierre a eu un accident, paraît-il, <sup>??</sup> parce qu'il a le bras dans le plâtre*  
 (10b) *Pierre a le bras dans le plâtre, <sup>??</sup> donc il a eu, paraît-il, un accident*

Il n'est donc pas vrai que les connecteurs peuvent à l'instar des relations de cohérence s'ancrer sur n'importe quelle couche de l'énoncé, comme le niveau illocutoire ou celui de l'attitude.<sup>27</sup>

Toutefois les contraintes qui interviennent à ces deux niveaux relèvent de facteurs très différents. Nous commencerons par l'examen des contraintes qui interviennent au niveau illocutoire (2.1.1.), puis nous analyserons celles au niveau de l'attitude (2.1.2.), en nous limitant, dans cette section, à celles imposées par *donc*.

### 2.1.1. Les configurations illocutoires

Les configurations où la relation de cohérence passe par la couche illocutoire ont la particularité de ne pas nécessiter un lien causal entre contenus propositionnels (cp) pour véhiculer un lien causal entre actes. Dans les discours (7), il n'y a en effet aucun lien entre les deux cp. Dans ce cas, le connecteur *donc* est exclu. En revanche, dans les configurations illocutoires où une relation

<sup>27</sup> Dans l'analyse de l'énoncé proposée dans (Bierwisch 1980) et réélaborée dans (Ferrari 1995), le niveau de l'attitude est celui où on prend en compte les croyances, les désirs, les souhaits du locuteur quand ils ne sont pas exprimés propositionnellement par des formes verbales explicites, telles que *je crois que, je souhaite que, je désire que...* et le niveau illocutoire est celui où on prend en compte le type d'acte illocutoire véhiculé par l'énoncé en fonction du type de phrase. Trois types d'actes sont distingués, les assertions véhiculées par les phrases déclaratives, les questions véhiculées par les phrases interrogatives et les ordres véhiculés par les phrases impératives.

potentiellement causale existe entre les cp, l'emploi de *donc* ne fait pas problème. En (6) il est effectivement plausible d'envisager une relation causale entre le fait d'envoyer un contrat et le fait qu'il soit reçu. Il s'ensuit que *donc* reste sensible à la couche propositionnelle, même dans les configurations illocutoires.

Pour rendre compte du double niveau de sensibilité de *donc* dans une relation de discours, on ne peut se servir d'une représentation où les enchaînements sont conçus de manière statique comme des liens entre objets correspondant au niveau auquel se fait l'enchaînement (contenu propositionnel, attitude épistémique ou force illocutoire). Il faut recourir à une représentation dynamique du discours, où les enchaînements sont considérés comme des successions d'opérations. Ces opérations consistent en des changements d'états d'information, qui, suivant les courants théoriques que les représentations dynamiques sous-tendent, sont modélisés différemment. Dans les courants à visée cognitive, ils sont représentés en tant que procédures d'enrichissement de la mémoire discursive (cf. Berrendonner 1990) ou en tant que procédures de sélection de contextes (cf. Sperber et Wilson 1996). Dans les courants de sémantique formelle (cf. Veltmann 1996), les états d'information sont des ensembles de mondes. Chaque monde est lui-même un ensemble complet de propositions : toutes les propositions y sont évaluées. Les états d'information sont modifiés en ce sens que, à chaque nouvelle information, sont supprimés les mondes dans lesquels le contenu de l'information (la proposition) est faux. On parle de mise à jour éliminative (on verra à propos des questions qu'il existe aussi des mises à jour non éliminatives). La double sensibilité des connecteurs peut être saisie en adoptant une représentation des enchaînements basée sur ce dernier modèle.<sup>28</sup>

En effet ce modèle permet de faire intervenir les deux paramètres qui semblent avoir une influence sur les possibilités d'enchaînement du connecteur : le type d'acte et le contenu.

D'une part, on peut introduire une variable sur le type des états d'information affectés par les mises à jour. Un état d'information peut en effet être, soit réel, soit futur idéal. Il est réel lorsque les

<sup>28</sup> Nous envisageons une version simplifiée du mécanisme des enchaînements dans ce modèle, car notre propos n'est pas de représenter formellement le jeu du connecteur sur ces opérations mais de faire ressortir l'ensemble des facteurs sur lequel le connecteur a une incidence dans une configuration linguistique. Nous donnons en annexe les définitions formelles des concepts sur lesquels les descriptions sont basées.

mondes qui le composent se présentent comme reflétant la réalité. Il est futur idéal lorsque les mondes qui le composent se présentent comme reflétant une réalité exaucée dans l'avenir. En faisant intervenir ces deux types d'états, on peut distinguer les mises à jour provoquées par les assertions et celles qui sont provoquées par les impératifs et on a vu que le type d'acte exerce une influence sur les possibilités d'emploi du connecteur. Une assertion concerne un état réel : elle conduit à la suppression des mondes de cet état où la proposition assertée est fausse. Un impératif concerne un état futur idéal : il conduit à la suppression des mondes de cet état où la proposition (le contenu de l'impératif) est fausse. Une question ne se distingue pas d'une assertion par le type d'état concerné : elle concerne aussi l'état réel. C'est le type d'opération qui change. La mise à jour ne modifie pas l'état d'information. Elle vérifie que la proposition (le contenu de la question) est vraie dans au moins un monde et fausse dans au moins un monde. La mise à jour réalisée par une question n'est donc pas éliminative. Une question suppose en effet que sa réponse ne soit pas déjà connue.

Le modèle de Veltmann a un second avantage. Etant donné que ces mises à jour portent sur des propositions et que les propositions sont calculables à partir du contenu propositionnel des actes qui les véhiculent, on tient compte de la sensibilité systématique des connecteurs à la couche propositionnelle, même quand l'enchaînement semble se faire au niveau illocutoire.

En synthèse, les opérations de mise à jour sont déterminées par le type des actes et par la valeur de la proposition qui leur est sous-jacente. Les propriétés de ces opérations sont récapitulées sous D1.

### D1 Opérations de mise à jour

On admet que tout énoncé  $X$  rend possible une mise à jour avec une proposition  $p$ . Cette mise à jour peut être éliminative ou non éliminative et concerner des états réels ou futurs idéaux. Elle est éliminative et elle concerne des états réels quand il s'agit d'une assertion. Elle est éliminative et elle concerne des états futurs idéaux quand il s'agit d'un impératif. Elle est non éliminative et elle concerne des états réels quand il s'agit d'une question.

En envisageant les actes d'un discours comme affectant de différentes manières des états d'information, on maintient une idée

commune à tous les travaux adoptant une perspective dynamique sur le discours, selon laquelle chaque nouvel acte se greffe sur une toile de fond qui correspond aux opérations effectuées par les actes précédents, conception capturée chez Berrendonner par la notion de mémoire discursive, par exemple. Toutefois, cette conception du discours, ne peut pas suffire, comme l'indique (Ferrari 1998) dans son analyse de la conjonction italienne *e*, pour saisir l'apport d'un connecteur. En effet, avec ou sans connecteur, chaque nouvel acte est forcément lié à ceux qui le précèdent dans la mesure où il s'inscrit dans la configuration telle qu'elle a été modifiée par les autres opérations.

Une fois adoptée une approche dynamique du discours, il faut donc encore réussir à préciser la manière dont le connecteur interagit avec ces opérations. C'est là qu'intervient la spécificité sémantique du connecteur.

### D2 Connecteurs et opérations de mise à jour

Un connecteur est une contrainte entre opérations de mise à jour et non entre couches d'énoncés. Dans le cas des connecteurs spécifiant une relation primitive causale, une des opérations doit être susceptible de *garantir* le succès de l'autre sur la base d'une règle.

En ce qui concerne *donc*, le connecteur indique que la première opération (celle assurée par l'acte qui est à gauche du connecteur) doit garantir le succès de la seconde (celle qui est assurée par l'acte qui est à droite du connecteur). Pour garantir ce succès, le connecteur se fonde sur des règles, dont le type varie en fonction de la configuration causale de la structure  $X \text{ donc } Y$ .

S'il s'agit d'une configuration causale directe (l'état de choses décrit par l'énoncé  $X$  est une manifestation de la cause et l'état de choses décrit par l'énoncé  $Y$  est une manifestation de la conséquence), la règle représente un cheminement causal ordinaire, noté  $x \rightarrow_{\text{cause}} y$ , où  $x$  est la cause et  $y$  la conséquence. S'il s'agit d'une configuration causale inversée (l'état de choses décrit par l'énoncé  $X$  est une manifestation de la conséquence et l'état de choses décrit par l'énoncé  $Y$  est une manifestation de la cause), la règle représente un cheminement abductif noté  $x \rightarrow_{\text{abduct.}} y$ , où  $x$  est la conséquence et  $y$  la cause.

Cette indication spécifique constitue le format des opérations de mise à jour que *donc* exploite.

### F1 Format des opérations de mise à jour pour *donc*

Dans une forme *X donc Y*, soit *p* la proposition sous-jacente à *X* et *q* la proposition sous-jacente à *Y*,

1. le connecteur met en relation deux propositions *p* et *q* via une connexion entre deux opérations, celle relative à la mise à jour avec *p* (O1) et celle relative à la mise à jour avec *q* (O2) ;
2. il indique qu'il faut que la première opération puisse servir de garantie au succès de la seconde, via la convocation d'une règle ;
3. la règle qui permet la mise en relation entre ces deux opérations est basée sur un cheminement causal ordinaire ou abductif.

Pour rendre le fonctionnement de *donc* plus concret, on peut envisager la concaténation d'opérations suivante dans les configurations (4) et (5) compatibles avec le connecteur.

#### Configuration (4b)

(4b) *Pierre est arrivé en retard, donc il a raté son train*

- Si la première mise à jour réussit, l'information *Pierre est arrivé en retard* mise à jour par la proposition *p*, est admise dans l'état réel.<sup>29</sup>
- Une règle telle que *arriver en retard*  $\rightarrow_{\text{cause}}$  *rater son train* basée sur un cheminement causal ordinaire est sélectionnée.
- Cette règle implique que l'information *rater son train* est admise.
- La mise à jour avec l'information *rater son train* dans l'état réel est nécessairement réussie.

<sup>29</sup> Le fait qu'une proposition soit « admise » (cf. déf. (3) de l'annexe) assure que l'opération ne débouche pas sur un état d'information coïncidant avec l'ensemble vide. Après la suppression des mondes où *p* est fausse, il doit en rester au moins un où *p* est vraie. Pour simplifier l'exposé on parlera par la suite directement d'information admise ou mise à jour au lieu de proposition mise à jour conduisant à l'admission d'une information dans un état.

#### Configuration (5b)

(5b) *Pierre a le bras dans le plâtre, donc il a eu un accident*

- Si la première mise à jour réussit, l'information *Pierre a le bras dans le plâtre* mise à jour par la proposition *p*, est admise dans l'état réel.
- Une règle telle que *avoir le bras dans le plâtre*  $\rightarrow_{\text{abduct.}}$  *avoir un accident* basée sur un cheminement abductif est sélectionnée.
- Cette règle implique que l'information *avoir un accident* est admise.
- La mise à jour avec l'information *avoir un accident* dans l'état réel est nécessairement réussie.

Dans les configurations qui n'acceptent pas *donc*, la relation de garantie entre les deux opérations ne peut être établie.

#### Configuration (9b)

(9b) *Je ne veux pas que tu aies d'ennuis, ?? donc Jean est très violent*

- Si la première mise à jour réussit, l'information *le loc. ne veut pas que le dest. ait des ennuis* est admise dans l'état réel.
- Une règle telle que *désir de non ennuis*  $\rightarrow_{\text{cause}}$  *conseil de prudence* basée sur un cheminement causal ordinaire est sélectionnée.
- Cette règle implique que l'information *conseil de prudence* est admise.
- La mise à jour avec l'information *Jean est très violent* dans l'état réel n'est pas garantie par cette règle, ni par aucune autre règle causale.

#### 2.1.2. Les configurations épistémiques

Le contraste entre (8) et (10) ne relève pas du même type de contraintes que celui que l'on observe dans les configurations illocutoires. Il ne s'agit pas d'une incompatibilité propositionnelle. Les contenus ont en effet un rapport causal.

(8a) *Pierre a eu un accident, paraît-il. Il a le bras dans le plâtre*

(8b) *Pierre a le bras dans le plâtre. Il a eu, paraît-il, un accident*

(10a) *Pierre a eu un accident, paraît-il, ?? parce qu'il a le bras dans le plâtre*

(10b) *Pierre a le bras dans le plâtre, <sup>??</sup> donc il a eu, paraît-il, un accident*

C'est la combinaison, dans une configuration de causalité inversée, entre l'emploi du connecteur et la présence d'un indicateur polyphonique dans la conclusion qui fait problème, comme on l'a vu à propos de (8c) dans la section (1.3.) du premier chapitre. Cette incompatibilité est liée à l'effet d'épistémicité propre à ce type de configuration. Le fait de présenter la cause comme déduite de la conséquence force à envisager un enchaînement au niveau de l'attitude responsable de l'effet d'épistémicité : la conclusion est comprise comme une croyance du locuteur et *paraît-il* introduit une indication contradictoire en signalant que la conclusion est prise en charge par un énonciateur distinct du locuteur (cf. Nølke 1994b).

Selon F1, deux types de cheminements permettent de construire des règles qui assurent la relation de garantie entre les deux opérations de mise à jour que *donc* relie, l'un est dit « causal ordinaire », l'autre est dit « abductif ». Le cheminement causal ordinaire est sélectionné quand les événements décrits dans les énoncés X et Y suivent l'ordre temporel. Le cheminement abductif est sélectionné quand les événements ne suivent pas l'ordre temporel. Il est fondé sur la conception peircéenne d'abduction, reprise dans (Dendale et De Mudler 1996 : 8). « L'abduction est une forme d'inférence qui va des faits constatés à une hypothèse explicative ». Une règle abductive est de type :

vrai (q)  
vrai (p=>q)

-----  
plausible (p).

En suivant (Desclés et Guentchéva à paraître), le propre de ce type de règle est de présenter systématiquement la conclusion comme *plausible* et non pas comme certaine, ce qui peut être le cas avec une règle déductive. Elle dépend donc de l'état des connaissances de celui qui la produit. Tout changement relatif à cet état de connaissance peut affecter le degré de plausibilité indiqué dans la conclusion, comme le relèvent ces deux auteurs. Une conclusion obtenue *via* un tel cheminement ne peut donc jamais être présentée comme objectivable. Toute conclusion obtenue suite à l'application d'une règle abductive sera ainsi toujours le fruit d'une construction mentale du locuteur.

En revanche, les règles construites sur la base d'un cheminement causal ordinaire sont compatibles avec un schéma déductif.

vrai (p)  
vrai (p=>q)

-----  
vrai (q).

La conclusion issue de règles déductives peut être présentée comme certaine. Elle est objectivable. Il s'en suit qu'elle peut être présentée comme observable dans la réalité.

En résumé toute opération validée suite à l'application d'une règle basée sur un cheminement causal ordinaire pourra toujours être comprise comme issue d'une observation directe de la réalité. Elle ne nécessite donc pas systématiquement le recours à une construction mentale du locuteur. Alors que toute opération validée suite à l'application d'une règle basée sur un cheminement abductif ne pourra jamais être comprise comme issue d'une observation directe de la réalité, ce qui est conforme à l'intuition selon laquelle la mise en relation d'événements qui ne respectent pas l'ordre temporel n'est jamais compatible avec l'observation directe. L'information mise à jour suite à cette opération ne peut être comprise que comme issue d'une croyance prise en charge par le locuteur, d'où l'effet d'épistémicité. Le marqueur polyphonique *paraît-il* introduit une indication contradictoire, qui est à l'origine du brouillage. Sans connecteur, l'enchaînement ne doit pas être interprété comme basé sur un cheminement abductif. Il s'en suit que l'énoncé Y n'est pas compris comme une conclusion qui nécessite une construction mentale. L'emploi de *paraît-il* n'est donc pas problématique.

*A priori*, une autre solution aurait pu être envisagée pour expliquer l'enchaînement qui semble se situer au niveau de l'attitude dans ces configurations. En effet, on aurait pu admettre que les opérations de mise à jour peuvent affecter différents types de propositions. Il peut s'agir de propositions simples ou de propositions complexes. Les propositions simples (p) dénotent des états de choses et les propositions complexes de forme O(a,p) dénotent un jugement sur un état de choses où p dénote un état de choses, a un

agent épistémique et *O* un opérateur épistémique.<sup>30</sup> Quand la mise à jour liée à *Y* affecte une proposition complexe, en d'autres termes quand la proposition sous-jacente à *Y* est de type *O(a,p)*, la conclusion est présentée comme une croyance du locuteur et l'enchaînement se situe effectivement au niveau de l'attitude. L'incompatibilité avec *paraît-il* est toujours expliquée de la même manière. Toutefois, ce postulat nous conduit à une impasse. Pour le montrer, nous allons nous placer dans la position où le connecteur sélectionne différents types de propositions au lieu de sélectionner différents types de cheminements permettant l'établissement de règles. En adoptant ce cadre, nous allons essayer de rendre compte de la différence de distribution entre deux connecteurs de conséquence *donc* et *de ce fait*.

*P1 Postulat testé* : la différence entre *donc* et *de ce fait* est due à la sélection de propositions différentes, des propositions simples pour *de ce fait* et des propositions simples ou complexes pour *donc*.

Les connecteurs de conséquence ne sont pas tous compatibles avec des configurations de causalité inversée. Si certains comme *donc* les acceptent, d'autres comme *de ce fait* en sont exclus.

(11a) *Max a le bras dans le plâtre, donc il doit avoir eu un accident*

(11b) *Max a le bras dans le plâtre, ?? de ce fait il doit avoir eu un accident*

(i) La différence de distribution est due à une contrainte sur le type de propositions : *donc* accepte les propositions qui sont des jugements et *de ce fait* ne les accepte pas.

(ii) Les mises à jour avec *donc* peuvent affecter deux types de propositions.

(iii) Pour reconnaître les propositions de type *O(a,p)*, il faut identifier des indices.

On peut envisager trois sortes d'indices :

– les règles abductives,

30 Nous laissons de côté la question de la nature du jugement, qui n'est pas directement pertinente pour notre démonstration. Nous renvoyons à (*Langue française* 1994) pour une étude des différentes variétés de jugement et des faits linguistiques qui les induisent.

– la présence de modalités,  
– l'incompatibilité avec des indicateurs polyphoniques comme *paraît-il*.

(iv) En (11a), le cheminement abductif qui permet le passage de « avoir le bras dans le plâtre » à « avoir eu un accident », la présence de *devoir* et l'incompatibilité avec *paraît-il* indique que *Y* affecte bien une proposition de type *O(a,p)*.

(v) Sans causalité inversée, l'emploi de *de ce fait* est possible avec le modal *devoir*.

(11c) *Pierre a eu un accident de moto. De ce fait il doit avoir le bras dans le plâtre.*

Cette possibilité annule la valeur de l'indice « modalité épistémique » pour identifier des propositions de type *O(a,p)*. Il faut alors admettre que, dans ce cas, c'est le cheminement causal ordinaire qui fait que *Y* affecte une proposition de type *p*, raison pour laquelle *de ce fait* peut être employé.

(vi) Cependant le modal *devoir* n'est jamais compatible avec *paraît-il* quand il modalise un fait déjà avéré.<sup>31</sup>

(12) ?? *Pierre doit paraît-il avoir eu un accident*

On se trouve alors face à une impasse : on doit admettre que la modalité tantôt indique que la proposition sous-jacente à l'énoncé est de type *O(a,p)*, d'où l'incompatibilité avec *paraît-il*, tantôt non, d'où la compatibilité avec *de ce fait*.

*P2 Postulat adopté* : la différence entre *donc* et *de ce fait* est due à la sélection de cheminements différents, des cheminements causaux ordinaires pour *de ce fait* et des cheminements causaux ordinaires ou abductifs pour *donc*.

31 La combinaison *devoir - paraît-il* est possible quand le fait modalisé désigne un événement à venir, *Pierre doit paraît-il rentrer ce week end*. Pour une étude portant spécifiquement sur le type de raisonnement auquel font appel les énoncés désignant des faits modalisés par *devoir*, je renvoie aux travaux de (Dendale et de Mudler 1996) et (Desclés et Guentchéva à paraître).

En admettant que le connecteur sélectionne différents types de cheminements, on évite cette impasse.

- *De ce fait* n'accepte pas de sélectionner des cheminements abductifs.

En vertu de ce qu'on a vu précédemment,

- la conclusion établie suite à la convocation d'une règle abductive doit être associée à une construction mentale imputable par défaut au locuteur. Par là même, elle accepte le modal *devoir* qui atteste cette construction mentale mais non l'indicateur de polyphonie *paraît-il*, qui dépossède le locuteur de l'établissement de cette conclusion ;
- la conclusion établie suite à la convocation d'une règle déductive basée sur un cheminement causal ordinaire peut être associée à une observation. Par là même, elle accepte l'indicateur de polyphonie *paraît-il*, qui dépossède le locuteur de l'établissement de cette conclusion. Elle accepte aussi le modal *devoir* (s'il n'est pas combiné avec *paraît-il* quand il s'agit d'un fait avéré, cf. (12)) car elle peut aussi dépendre de l'état des connaissances du locuteur et ainsi être évaluée au niveau de son degré de certitude.<sup>32</sup>

En concevant *donc* comme imposant une garantie sur des opérations de mise à jour basées sur des cheminements abductifs ou causaux ordinaires, on rend compte de l'incompatibilité de *donc* avec *paraît-il* dans certaines configurations.

<sup>32</sup> Desclés et Guentchéva associent deux valeurs au modal *devoir* qui correspondent à deux interprétations de l'énoncé. Si l'énoncé est compris comme issu d'un raisonnement abductif, *devoir* est « la trace linguistique d'une hypothèse plausible inférée par abduction » (Desclés et Guentchéva à paraître :16), et s'il est compris comme issu d'un raisonnement déductif, *devoir* est « la trace linguistique d'un conséquent probable » (16). Si on associe cette analyse à la nôtre, on peut établir que le modal n'a pas la même valeur dans les configurations de causalité directe et dans les configurations de causalité inversée, quand il est inséré dans la conclusion. Dans les configurations de causalité directe, il signale la probabilité si on admet que la conclusion est établie grâce à une règle déductive. Dans les configurations de causalité indirecte, il signale la plausibilité si on admet que la conclusion est établie grâce à une règle abductive. Cette corrélation est en tout cas tenable intuitivement : cf. *Jean est malade donc il doit avoir trop mangé* (plausibilité de la conclusion) vs. *Jean a trop mangé donc il doit être malade* (probabilité de la conclusion). Sa vérification apporterait un indice de plus au postulat P2 selon lequel les connecteurs de conséquence sont sensibles à des différences de règles et non à des différences entre types de propositions (cf. postulat P1).

### 2.1.3. Synthèse des configurations (in)compatibles avec *donc*

1. L'emploi de *donc* sera systématiquement incompatible avec des questions à gauche. En spécifiant la relation imposée par *donc* comme une relation de garantie de la seconde opération par la première, la première doit forcément conduire à un état stable. Or un état est stable seulement si la proposition sous-jacente à l'acte est admise dans cet état, et on a vu que les questions conduisent à des mises à jour non éliminatives. Les propositions sous-jacentes aux questions sont alors dites « envisagées » (cf. déf. (3) de l'annexe) et non « admises ». La non-stabilité de l'état suite à une question est corroborée par le fait que l'état de choses sur lequel porte une question ne peut être repris anaphoriquement : <sup>33</sup> Est-ce que tu as réussi tes examens ? *Cela fera / ne fera pas plaisir à ton père.*<sup>33</sup>

Toute opération qui n'assure pas un état stable à gauche du connecteur ne pourra être utilisée comme prémisse.

2. Les questions à droite sont possibles si, comme on l'a vu à propos de (6b),

- (6b) *Je n'ai toujours pas reçu mon contrat. Donc est-ce qu'ils me l'ont vraiment envoyé ?*

une relation causale entre le contenu des deux actes peut être perçue. Dans les cas d'incompatibilités vus sous 1.3. aucune relation causale ne peut être envisagée entre le contenu de l'assertion et celui de la question. Le contraste observé entre les exemples (8) et (8a) de la section 1.3. est relatif à ce fait.

- (8) *Cet examen était particulièrement facile. Donc qui a bien pu le rater ?*

<sup>33</sup> Le conditionnel rend l'enchaînement possible : *Est-ce que tu as réussi tes examens ? Cela ferait plaisir à ton père.* Dans ce cas, la question est interprétée comme une pseudo-conditionnelle dont la proposition positive est introduite dans un état d'information alternatif. Cette propriété relève de phénomènes liés à l'accommodation au sens de transposition d'une information d'un état à l'autre. Nous laisserons de côté dans cette étude tout ce qui touche à ce type de phénomène. Nous mentionnons toutefois qu'il existe des connecteurs qui sont compatibles avec l'accommodation sans indication contre-factuelle dans l'assertion qu'ils introduisent. *Est-ce que tu as ouvert la fenêtre ? Comme ça / Du coup il fera moins chaud dans la pièce*, en revoyant à (Jayez et Rossari 1999c) pour une proposition de traitement formel du phénomène.

(8a) *Cet examen était particulièrement facile. ?? Donc qui l'a réussi ?*

Le caractère rhétorique de la question en (8) permet de lui associer comme réponse attendue *personne*. Cela assure une relation causale entre les contenus. En revanche, en (8a), la réponse attendue est un individu *x* ou *y* et, le fait que *x* ou *y* a raté l'examen n'est pas en soi en relation causale avec la facilité de l'épreuve.

3. Les impératifs à gauche sont aussi un facteur d'incompatibilité possible avec *donc*. Ils le sont dans deux cas : ceux où le connecteur introduit ensuite une assertion et ceux où la réussite de l'impératif (l'exécution de l'action requise) présuppose pragmatiquement que l'action requise dans le second impératif soit déjà exécutée, cf. (4a) et (6b) de la sect. 1.3.

(4a) *Ferme la fenêtre ! ?? Donc il fera moins froid*

(6b) *Viens avant dix heures ! ?? Donc prends la voiture !*

Dans le premier cas (cf. 4a), il s'agit d'une incompatibilité entre états d'information. On ne peut à partir d'un état futur idéal garantir le succès d'une opération dans l'état réel.<sup>34</sup> En revanche, on peut à partir de l'état réel garantir le succès d'une opération dans un état futur idéal, car les états futurs idéaux répercutent les informations de l'état réel. On ne donne pas un ordre, par exemple, lorsque l'état de choses désiré est déjà réalisé dans le « monde réel »<sup>35</sup>. *Donc* est de ce fait possible dans une configuration où on a d'abord l'assertion et ensuite l'impératif, cf. (7) de la sect. 1.3.

(7) *La voiture ne démarre pas. Donc appelle un taxi !*

Dans le second cas (cf. 6b), il s'agit d'une incongruité pragmatique. Les états d'information sont compatibles, car on reste avec la

<sup>34</sup> Comme dans le cas des questions à gauche, les connecteurs qui sont compatibles avec l'accommodation peuvent être utilisés dans une configuration impératif – assertion : *Ferme la fenêtre ! Comme ça / Du coup il fera moins froid*. Dans ce cas, l'impératif est également interprété comme une pseudo-conditionnelle dont la proposition sous-jacente est introduite dans un état d'information alternatif. La configuration dans laquelle ce type d'impératif apparaît le plus souvent est celle où il est connecté à une assertion par le conjonction *et* : *Avance et je te casse la figure !* Ce type de structure, dans lequel l'impératif est qualifié de *pseudo-impératif* justement parce qu'il perd sa valeur prospective, est décrit par (Sorin 1984) et (Clark 1993).

<sup>35</sup> Dans les définitions données en annexe (cf. déf. (5)), ce type de mise à jour conduit à un échec en donnant lieu à l'ensemble vide.

seconde opération dans un état futur idéal. En revanche, une fois effectuée la première opération, on est dans un état qui présuppose le fait que la proposition dénotant l'état de choses « le dest. a pris sa voiture » est déjà admise, car cet état de choses est impliqué abductivement par celui qui correspond à « le dest. est arrivé avant dix heures ». En d'autres termes, si le destinataire est arrivé avant dix heures, c'est justement parce qu'il a pris sa voiture. Il est donc pragmatiquement incongru de signaler avec *donc* que le succès de la deuxième opération est garanti en partant d'un état où la proposition mise à jour avec cette deuxième opération est déjà admise. Cette incongruité pragmatique est définie dans l'annexe sous (9).

La configuration (6) ne produit pas cette bizarrerie.

(6) *Essaie d'arriver à l'heure ! Donc prends l'autoroute !*

La proposition mise à jour dans l'état futur idéal dénote le fait que *le dest. a essayé de venir à l'heure*. Ce nouvel état d'information ne présuppose pas que *le dest. a pris l'autoroute*. On peut alors s'en servir pour garantir le succès d'une véritable mise à jour (*i.e.* mise à jour non triviale, cf. déf. (7) de l'annexe) avec « le dest. a pris l'autoroute ».

Le format F1 en termes de garantie entre les opérations de mise à jour permet de rendre compte des faits de planification chronologique dans la progression de l'information auxquels *donc* est sensible, parce qu'il capture le fait que le connecteur regarde toujours le contenu qu'il y a derrière les actes. Une approche fondée sur les différentes couches de l'énoncé sur lesquelles le connecteur peut se greffer ne permettrait pas d'en rendre compte. Cette approche admettrait qu'en (6) comme en (6b) la relation s'ancre sur l'attitude propositionnelle de désir relative à l'impératif.

(6') Le locuteur désire que le destinataire essaie d'arriver à l'heure, donc il désire qu'il prenne l'autoroute

(6a') Le locuteur désire que le destinataire arrive avant dix heures, donc il désire qu'il prenne la voiture

Ces paraphrases ne font effectivement ressortir aucune différence entre ces deux configurations. Une relation basée sur les actes n'est pas plus efficace. Dans ce cas, le connecteur mettrait en relation deux ordres paraphrasables par le verbe *conseiller*.

- (6'') Le locuteur conseille au destinataire d'essayer d'arriver à l'heure, donc il lui conseille de prendre l'autoroute  
 (6a'') Le locuteur conseille au destinataire d'arriver avant dix heures, donc il lui conseille de prendre la voiture

Les facteurs relatifs au temps et à l'aspect auxquels le connecteur est également sensible (cf. le contraste observé en 1.3. entre (11a) et (11b)) ne sont en revanche pas capturés par le rapport de garantie entre opérations. Nous ne les traiterons pas dans cette étude. Il en va de même pour structures conditionnelles qui manifestent également des contrastes quant à l'acceptabilité de *donc*.<sup>36</sup>

## 2.2. Le cas de *parce que*

*Parce que* a fait l'objet de très nombreuses études depuis une vingtaine d'années. De l'article du groupe λ-L, (λ-L 1975) aux travaux plus récents en pragmatique sur les connecteurs (de Fornel 1989, Ferrari 1992, Moeschler 1996, Torck 1995), les auteurs ont surtout cherché à rendre compte de ses emplois énonciatifs tant monologiques que dialogiques. En gros, la discussion s'est cristallisée sur deux types d'emplois : les emplois épistémiques de type (5a) pour les enchaînements monologiques et les emplois nettement énonciatifs illustrés par un corpus d'*Apostrophe* cité dans (de Fornel 1989) et repris à plusieurs reprises dans Moeschler (nous nous référerons à (Moeschler 1996 : pp 221 et ss.)) pour les enchaînements dialogiques.

(5a) *Pierre a eu un accident à mobylette, parce qu'il a le bras dans le plâtre*

(13) *Pivot 1* – et votre père c'était qui ?  
*F. de A.C.* – ah mon père André Chamson

<sup>36</sup> Pour tenir compte des variations quant à l'acceptabilité de *donc* dans les conditionnelles, il faut être en mesure de capturer la force de connexion propre au connecteur, dite force modale dans (Jayez et Rossari 1999a). Dans cet article, elle est traitée au niveau des propriétés de la relation implicative utilisée par le connecteur. Les auteurs rendent compte ainsi des contrastes entre *donc* et *alors* dans les conditionnelles. Le degré de force du lien est aussi pris en compte dans (Hybertie 1996) pour différencier *donc* et *alors*. L'auteur relève des effets de sens qu'elle rattache à la force de connexion. Dans un extrait comme : *J'étais pressée alors vs. (2) donc j'ai pris le passage interdit*, elle attribue l'effet marqué de *donc* au lien plus fort qu'il instaure entre prémisses et conclusion.

Pivot 2 – André Chamson parce que tous les spectateurs ne savent pas donc c'était un écrivain

Ces deux types d'emploi ont fait couler beaucoup d'encre et alimenté de nombreuses polémiques pour défendre le choix d'une approche fonctionnelle à la (Roulet *et al.* 1985) ou purement inférentielle à la (Sperber et Wilson 1989).<sup>37</sup> Très synthétiquement, l'approche fonctionnelle défend l'idée que dans ces deux types d'emploi, conformément à ce qui a été observé par le groupe λ-L, *parce que* a la possibilité, dans un registre oral, de se greffer sur la couche énonciative des énoncés. Cela veut dire qu'en (5a), l'enchaînement porte sur le fait de dire X, ce qui correspond à la paraphrase (5a'') et en (13) sur le fait de demander X.

(5a'') *Je dis que Pierre a eu un accident, parce qu'il a le bras dans le plâtre*  
 ≡ Le fait que Pierre a le bras dans le plâtre est la cause du fait que je dis qu'il a eu un accident

Pour (13), la paraphrase est plus éloignée de la forme authentique, car elle suppose la reprise anaphorique dans l'intervention de Pivot 2 de l'acte de question exécuté en Pivot 1.

(13') *Je vous demande qui était votre père, parce que tous les spectateurs ne savent pas*  
 ≡ Le fait que les spectateurs ne savent pas est la cause du fait que je vous demande qui était votre père

Dans les deux cas, *parce que* introduit une justification du fait de dire X.

L'approche inférentielle, défendue par Moeschler, soutient que dans ces configurations *parce que* porte sur des contenus et indique par inférence invitée que le contenu de X est la cause du contenu de Y, ce qui correspond aux paraphrases suivantes :

(5a''') Le fait que Pierre a eu un accident est la cause du fait qu'il a le bras dans le plâtre

(13''') Le fait que Pivot pose la question votre père c'était qui est la cause du fait que les spectateurs ne savent pas

<sup>37</sup> Pour une présentation succincte de ces deux approches, voir le chapitre 1.

Avec cette description, la maxime de pertinence permet miraculeusement de renverser l'ordre « contenu de Y est la cause du contenu de X » dans une suite X *parce que* Y imposée conventionnellement par *parce que*.<sup>38</sup>

Notre analyse se situera dans les sillages laissés par l'analyse énonciative. Elle ne concerne que les emplois monologiques du connecteur. Il existe effectivement des configurations où *parce que* peut être utilisé alors qu'aucun rapport de contenu n'existe entre la suite X et la suite Y.

(14) *Est-ce que tu as l'heure ? Parce que je suis en retard*

(15) *Est-ce que tu as regardé la météo ? Parce que je pars en week end demain*

Il n'y a pas de rapport causal entre le fait que le destinataire a ou n'a pas l'heure et le fait que le locuteur est en retard, de même qu'il n'y a pas de rapport entre le fait que le destinataire a ou n'a pas regardé la météo et le fait que le locuteur part en week end.

L'analyse proposée pour *donc* en termes de garantie entre mises à jour de propositions permet de traiter des configurations comme (5a). On peut en effet admettre que, de manière symétrique à *donc*, *parce que* impose une relation de garantie entre les mises à jour qui va de droite à gauche (de Y à X), sur la base d'un cheminement causal ordinaire ou abductif. Au lieu de parler d'enchaînement sur l'énonciation, nous pouvons alors postuler que *parce que* s'appuie sur la mise à jour avec « Pierre a le bras dans le plâtre » pour garantir *via* une règle abductive celle avec « Pierre a eu un accident ». Toutefois, cette analyse ne permet pas de traiter des configurations comme (14) et (15), qui sont d'ailleurs incompatibles avec *donc*.

(14a) ?? *Je suis en retard. Donc est-ce que tu as l'heure ?*

(15a) ?? *Je pars en week end demain. Donc est-ce que tu as regardé la météo ?*

<sup>38</sup> Nous mentionnons en passant que la lecture inférentielle, dont la principale justification est de permettre de dériver par effet pragmatique la lecture énonciative, ne permet pas, dans un cas comme (13), de faire l'économie de la couche énonciative. Ce ne sont pas les contenus qui sont inversés mais, comme l'indique la paraphrase, c'est l'acte de question qui devient la cause du contenu de l'assertion.

Il s'agit en effet de configurations où la mise à jour non éliminative instanciée par la question ne peut être garantie par la mise à jour faite avec l'assertion, faute de règles.

Mais la description en termes d'enchaînement sur l'énonciation est trop laxiste, car elle permet de concevoir des configurations comme (9) qui, comme on l'a vu, ne sont pas meilleures avec *parce que* qu'avec *donc*.

(9a) ?? *Jean est violent, parce que je ne veux pas que tu aies d'ennuis*

(9b) ?? *Je ne veux pas que tu aies ennuis, donc Jean est violent*

Seule l'explicitation de l'acte rend acceptable l'emploi du connecteur, cf. (7a') et (7b').

(7a') *Je t'avertis que Jean est violent, parce que je ne veux pas que tu aies d'ennuis*

(7b') *Je ne veux pas que tu aies d'ennuis, donc je t'avertis que Jean est violent*

On se trouve donc face à un dilemme : la description traditionnelle basée sur la distinction de différentes couches de l'énoncé sur lesquelles le connecteur porte est trop tolérante et celle basée sur relation de garantie entre les opérations est trop contraignante. Il nous faut trouver une description qui permette de rendre compte de la possibilité d'employer *parce que* en (14) et (15) sans pour autant prédire qu'il devrait pouvoir être employé dans une configuration comme (9a).

La différence entre ces deux types de configurations concerne le type d'acte. En (9a), X est une assertion, en (14) et (15), X est une question. Cette différence affecte le but illocutoire qui peut être associé à l'acte réalisé en X (cf. Searle 1969, 1977). Dans le cas de l'assertion, le but illocutoire associé est celui de s'engager sur la vérité du contenu. Dans le cas de la question, le but illocutoire associé est d'obtenir une réponse. *Parce que* est sensible à cette différence de but illocutoire. S'il est possible d'envisager une relation causale en (14) et (15) entre le but illocutoire de la question et le contenu de l'assertion qui suit, il est exclu d'envisager une telle relation en (9a) entre le but illocutoire de l'assertion X et le contenu de l'assertion Y. En témoignent les paraphrases qui suivent.

- (14') Le fait que je suis en retard est la cause de mon désir d'obtenir une réponse à la question « as-tu l'heure »
- (15') Le fait que je parte en week end est la cause de mon désir d'obtenir une réponse à la question « as-tu vu la météo »
- (9a')<sup>39</sup> Le fait que je ne veux pas que tu aies d'ennuis est la cause du fait que je m'engage sur la vérité du fait que Jean est violent

A la différence de *donc*, *parce que* peut s'appuyer sur le but illocutoire inhérent à l'acte pour instaurer une relation causale. La mise à jour de propositions dénotant des buts illocutoires est satisfaisante pour *parce que*, alors que seule la mise à jour de propositions dénotant des états de choses est adéquate pour *donc*.<sup>39</sup> Le format des opérations de mise à jour que *parce que* exploite se distingue de celui que *donc* exploite par le sens de la relation de garantie et par la nature des propositions objets des mises à jour.

### F2 Format des opérations de mise à jour pour *parce que*

Dans une forme X *parce que* Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y,

1. le connecteur met en relation deux propositions p et q via une connexion entre deux opérations, celle relative à la mise à jour avec p (O1) et celle relative à la mise à jour avec q (O2) ;
2. la proposition p peut dénoter l'état de choses propre à X ou le but illocutoire de l'acte réalisé en X ;
3. le connecteur indique qu'il faut que la seconde opération puisse servir de garantie au succès de la première, via la convocation d'une règle ;
4. la règle qui permet la mise en relation entre ces deux opérations est basée sur un cheminement causal ordinaire ou abductif.

En résumé, l'analyse basée sur une relation de garantie entre opérations reste valable pour capturer les contraintes imposées par *parce que* dans une relation de discours. L'opération effectuée à partir de Y doit assurer le succès de celle effectuée à partir de X

<sup>39</sup> Une mise en forme des opérations tenant compte de ces deux types de mises à jour est proposée dans (Jayez et Rossari 1999b). Chaque opération est envisagée comme mettant à jour à la fois une proposition dénotant un état de choses et une proposition dénotant un but illocutoire, le connecteur pouvant se greffer sur l'une ou sur l'autre selon son aptitude à accepter les buts illocutoires.

dans une suite X *parce que* Y. Cette opération, dans le cas de X, peut concerner des propositions dénotant des états de choses ou des buts illocutoires. Dans le premier cas, la relation de garantie peut se fonder sur un cheminement causal ordinaire ou abductif (cf. 5a). Dans le second cas, seul un cheminement causal ordinaire est pertinent : l'attente d'une réponse doit toujours être la conséquence d'un certain état de choses. Il serait aberrant logiquement de construire une suite où un certain état de choses serait la conséquence de l'attente de la réponse à la question.

- (16) \*Je suis très en retard. *Parce que* quelle heure est-il ?

Il n'est donc pas nécessaire de concevoir *parce que* comme reliant des actes énonciatifs purs. Les enchaînements énonciatifs ou épistémiques sont, dans cette approche, des effets du type de propositions mises à jour ainsi que du type de règles sélectionnées pour garantir le passage d'une opération à l'autre.

Les enchaînements en *parce que* ont une couleur épistémique quand les propositions mises à jour dénotent des états de choses et qu'une règle abductive garantit le passage d'une opération à l'autre. Ils ont une couleur énonciative quand une des deux propositions mises à jour dénote un but illocutoire. Comme les enchaînements en *donc* concernent toujours des propositions dénotant des états de choses, ils ne ressemblent jamais à des enchaînements purement énonciatifs : on a vu en effet qu'il faut envisager une relation causale entre les contenus pour que le passage d'une opération à l'autre puisse se faire.

En envisageant *donc* et *parce que* comme des indicateurs de contraintes sur des opérations et non sur différentes couches des énoncés correspondant à des états de choses, des attitudes épistémiques ou des actes, on peut expliciter en trois points ce en quoi consiste leur apport à une relation de cohérence.

1. Ils connotent la relation d'une valeur de planification (cf. contraintes sur les impératifs avec *donc*), en rendant les opérations dépendantes l'une de l'autre par la garantie de succès qu'ils imposent cf. D2.

2. Ils contraignent la relation en prenant en compte des aspects qui échappent à la relation de cohérence quand elle se construit via les actes, en l'occurrence les états de choses exprimés dans les deux actes et le but illocutoire de l'acte qui sert de conséquence.

3. Ils connotent la relation d'une couleur épistémique ou énonciative en fonction resp. des règles sélectionnées pour assurer le passage d'une opération à l'autre et des objets dénotés par les propositions mises à jour.

### 2.3. Le cas de *par exemple*<sup>40</sup>

De manière analogue à *donc* et à *parce que*, *par exemple* est un connecteur qui semble expliciter une relation de discours pouvant se manifester indépendamment de son emploi : la relation d'exemplification. Nous montrerons dans cette section que cette relation est aussi issue d'une forme de dépendance entre opérations de mise à jour. Toutefois, ce lien de dépendance ne se calcule pas sur une primitive causale comme dans le cas de *donc* ou *parce que*. Pour saisir ce qui permet de la manifester, il faut analyser le rapport sémantique qui s'établit entre X et Y quand *par exemple* est utilisé.

La relation d'exemplification, indépendamment de l'emploi d'un marqueur, se construit sur un rapport de particularisation / généralisation, qui se réalise de différentes manières : par un mouvement qui va de l'abstrait au concret (17a), d'une pluralité à une singularité (17b), d'une possibilité à une réalisation effective (17c) ou encore, et la liste n'est pas close, d'une indication non spécifique à une illustration (17d). Ces différents modes de réalisation de la relation d'exemplification sont analysés de manière détaillée dans (Manzotti 1998), que nous prenons comme base de référence pour notre étude.

(17a) *Le contour de la feuille peut avoir des épines ou en être privé : l'Illex aquifolium a des feuilles sans épines en haut et épineuses en bas*<sup>41</sup>

(17b) *Il existe une famille de plantes dont le contour de la feuille peut avoir des épines ou en être privé : l'Illex aquifolium a des feuilles sans épines en haut et épineuses en bas*

(17c) *Certaines plantes peuvent avoir des feuilles sans épines en haut et épineuses en bas : c'est le cas de l'Illex aquifolium*

40 Cette section a fait l'objet d'un article (cf. Rossari et Jayez 1999). Quelques modifications ont été apportées, notamment sur le format de description du connecteur.

41 Exemple emprunté à (Manzotti 1998), extrait de Carlo Cappelletti, *Botanica*, vol. I, Torino, UTET, 1975, p. 474. La traduction est de nous.

(17d) *Il y a une plante qui a des feuilles sans épines en haut et épineuses en bas : l'Illex aquifolium*

Ces diverses réalisations de l'exemplification ne sont pas compatibles avec les mêmes marqueurs lexicaux. Le connecteur emblématique de la relation, *par exemple*, n'est pas adéquat pour la configuration illustrée en (17d). Comme dans le cas de *donc* ou *parce que* la relation marquée ne peut être considérée comme une version explicite de la relation non marquée.

(17d') *Il y a une plante qui a des feuilles sans épines en haut et épineuses en bas : ?? par exemple l'Illex aquifolium*

Pour saisir le type de relation que *par exemple* (PE) impose sur les opérations nous nous fonderons sur les emplois d'adverbe de phrase avec de possibles ellipses syntaxiques que nous appellerons « emploi elliptique », comme dans (18a,b,c) et sur les emplois d'adverbe de phrase sans ellipse syntaxique comme dans (18d), dans des structures où le connecteur est en position initiale du segment Y.

(18a) *Il aime les belles voitures, par exemple (il aime) les Audi*

(18b) *Il a émis des objections contre plusieurs théories, par exemple contre la théorie du big bang*

(18c) *Il y a des difficultés, par exemple sociales, qu'on ne peut pas régler avec une simple loi*

(18d) *Il a eu tous les ennuis, par exemple il s'est cassé la jambe*

L'incompatibilité de *par exemple* avec les suites linguistiques de (17d) est due à la relation d'ensemble à éléments que tout emploi de *par exemple* suppose (cf. Manzotti 1998 : 120).

« Passer – conceptuellement et dans la linéarité du texte – d'un ensemble exemplifié d'entités désignées de manière complexe à une ou plusieurs entités choisies dans cet ensemble. »

En (17d), la lecture de l'indéfini est spécifique, (*une plante = r*). Il n'y a pas moyen de concevoir un rapport entre un ensemble et un élément de l'ensemble.

On peut en déduire une première fonction particulière à la procédure marquée, qui est d'*indiquer que l'on extrait un élément d'un ensemble*. Mais, dans une forme X PE Y, la possibilité de présenter Y comme contenant un élément extrait d'un ensemble ne suffit pas pour employer *par exemple*.

(19a)<sup>??</sup> *J'ai auditionné 21 candidats jusqu'à présent, par exemple Marie*

Manzotti envisage deux conditions permettant de contraindre davantage l'emploi de PE.<sup>42</sup>

(a) L'exemplification consiste en la mention d'un cas particulier qui doit pouvoir être mis en relation avec un ensemble plus vaste, effectif ou potentiel, d'entités, d'activités, de situations ou de problèmes, ensemble dont le paradigme constitue des alternatives substantiellement interchangeables avec l'entité sélectionnée.

(b) Le but « perlocutoire »<sup>43</sup> du segment ayant la fonction d'exemplification est de faciliter la tâche du destinataire, tâche qui peut consister en le fait d'accepter la vérité d'une assertion, d'exécuter une demande, de répondre à une question ou simplement de comprendre à fond une affirmation ou d'en mesurer la portée. (pp. 108 et 120).<sup>44</sup>

Ces deux conditions posent d'une part que PE introduit un élément qui fait lui-même partie d'un ensemble, puisqu'il doit être possible de construire à partir de cet élément un paradigme d'autres éléments, « interchangeables » et d'autre part que cette démarche « sélective » doit correspondre à une intention du locuteur, celle de « faciliter la tâche du destinataire ».

Le cas (19a) est immédiatement écarté par cette dernière condition : la mention de Marie ne semblant correspondre à aucune intention particulière. Les configurations où l'élément servant d'exemple est sous-spécifié sont également bloquées par cette condition. On remarque en effet que PE ne peut introduire des SN très vagues ne mentionnant pas de propriétés remarquables.

(19b)<sup>??</sup> *Le parking n'était pas vide, il y avait plusieurs voitures, par exemple une petite voiture*

Le SN *une petite voiture* n'identifie que très faiblement la voiture en question (beaucoup de voitures sont des petites voitures) et rien n'indique qu'elle soit connue de l'interlocuteur (cf. indéfini).

42 Nous admettons que *par exemple* partage les conditions dégagées par Manzotti pour *ad/per esempio*.

43 Le terme est de nous.

44 C'est nous qui soulignons.

La condition (a), quant à elle, permet de bloquer des emplois où :  
– il n'y a pas lieu d'envisager une autre entité qui aurait pu être sélectionnée à la place de celle choisie en exemple.

(19c)<sup>??</sup> *Je connais quelques restaurants à Paris, par exemple je ne connais que les meilleurs*

Le restrictif bloque toute possibilité d'envisager des alternatives à l'entité choisie : « les meilleurs restaurants de Paris ».

– Il n'y a pas lieu de concevoir les entités citées en exemple comme faisant partie d'un ensemble plus vaste.

(19d)<sup>??</sup> *J'aime beaucoup les trois enfants de Paul et Christine, par exemple j'aime l'aînée, la cadette et le petit dernier*

Le locuteur, en mentionnant toutes les entités de l'ensemble, rend impossible l'interprétation selon laquelle elles sont constitutives d'un paradigme plus vaste.

Ces deux conditions semblent bien spécifiques à PE, dans la mesure où elles rendent compte non seulement des contrastes entre procédures marquées et procédures non marquées, mais aussi entre les différents marqueurs susceptibles d'introduire un exemple. Dans toutes ces configurations, le fait de supprimer *par exemple* et / ou de le remplacer annule l'effet de bizarrerie.

(19a') *J'ai auditionné 21 candidats jusqu'à présent, entre autres Marie*

(19b') *Le parking n'était pas vide, il y avait plusieurs voitures, dont une petite voiture*

(19c') *Je connais quelques restaurants à Paris, plus précisément je ne connais que les meilleurs*

(19d') *J'aime beaucoup les trois enfants de Paul et Christine. En effet j'aime l'aînée, la cadette et le petit dernier*

Par ailleurs, les configurations qui acceptent PE remplissent ces deux conditions. Dans l'énoncé (17a), l'entité servant d'exemple « *L'Illex aquifolium* » :

– est un cas particulier de l'ensemble des plantes, qui peut être envisagé comme interchangeable avec d'autres cas particuliers ;

– ce cas particulier illustre la propriété présentée en X « avoir et ne pas avoir des épines » ;

– la fonction perlocutoire que la mention de ce cas particulier remplit est d'aider le destinataire à mieux comprendre la propriété

en désambiguïsant X. Sans l'exemple, on peut comprendre que, dans cette famille de plantes, il y a des plantes avec et des plantes sans épines. Avec l'exemple, on apprend qu'une même plante peut avoir des feuilles avec et sans épines.

Nous observons toutefois des contrastes qui ne peuvent être filtrés ni par la condition (a) ni par la condition (b) de Manzotti.

(20a) *J'ai corrigé quelques / certaines / des / plusieurs copies, par exemple celle de Marie*

(20b) *J'ai corrigé toutes les / la plupart des / beaucoup de / 25 / copies, par exemple celle de Marie*

La condition (a) est vérifiée dans les deux cas. La condition (b) peut, soit être considérée comme vérifiée dans les deux cas, soit comme n'étant respectée ni en (20a) ni en (20b). Pour sauver (b), on pourrait admettre que l'information apportée par un exemple est inversement proportionnelle à la taille de l'ensemble dont il est extrait. En effet, plus un ensemble est grand, plus l'exemple est insignifiant. En (20b), l'ensemble est plus grand qu'en (20a). Toutefois, *tous* ne comporte pas d'appréciation de quantité, cf. *J'ai reçu tous les candidats et il y en avait peu* vs. *\*J'ai reçu beaucoup de candidats et il y en avait peu*. En fait, la condition (b) est un effet du format des opérations de mise à jour que PE impose.

### F3 Format des opérations de mise à jour pour par exemple

Dans une forme X PE Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y,

1. la proposition q mise à jour à partir de Y pose l'existence d'un p et présuppose l'existence d'un ensemble Q contenant p tel que :
2. l'existence de Q peut servir de preuve à la mise à jour avec p à partir de X,
3. le choix de p ne doit pas empêcher le choix d'un p' alternatif contenu dans Q, si ce p' peut intervenir au service du même type de preuve.

Selon F3, le format particulier que PE impose aux mises à jour est de prescrire une relation de *preuve*. En cela, la relation qu'il instaure se base également sur une forme de dépendance entre les

opérations, comme dans le cas de *donc* et de *parce que*. Toutefois nous allons voir que la notion de preuve est plus restrictive que celle de garantie que nous avons utilisée pour définir la relation de dépendance propre à *donc* et à *parce que*.

Il existe au moins deux types de preuve auxquels *par exemple* est sensible. Les conditions d'interchangeabilité (cf. condition (a) de Manzotti) dépendent en fait du type de preuve. En substance, la liberté de choix de p est liée à la latitude laissée par le type de preuve. L'introduction de cette complication nous permet de rendre compte de façon homogène de contraintes apparemment différentes.

Soit les deux exemples :

(20c) *Je connais quelques restaurants à Paris, ?? par exemple le meilleur*

(20d) *L'examen était très difficile, beaucoup d'élèves de la classe ont échoué, par exemple la meilleure cette année*

D'un côté, l'exemple (20c) laisse penser que PE est incompatible avec un superlatif, d'un autre, le contexte proposé en (20d) rend le connecteur compatible avec le superlatif. Cette différence de comportement est relative au type de preuve mobilisé. Mais avant d'explicitier les différents mécanismes de preuve, il faut commencer par justifier le recours à la notion de preuve, qui constitue le noyau de l'apport de PE à la relation d'exemplification.

La différence entre (20a) et (20b) peut être expliquée si on admet que PE est sensible à la possibilité d'envisager l'exemple comme une preuve de la validité de l'assertion.

En (20a), X dit qu'il existe un ensemble de copies que le locuteur a corrigé et *par exemple* Y introduit exactement la même proposition : X présuppose qu'il existe un ensemble de copies corrigées et pose que la copie de Marie fait partie de cet ensemble. Dans ce cas, il y a identité entre l'ensemble présupposé dans Y et l'ensemble posé dans X, identité qui légitime la relation de preuve.

En (20b), les différents quantificateurs ajoutent des informations qui ne suivent pas de la seule existence d'un ensemble de copies corrigées. En effet, il ne suffit pas alors de prouver l'existence de l'ensemble pour prouver l'assertion, mais l'existence de l'ensemble tel qu'il est restreint par les différents quantificateurs. *Tous* indique l'exhaustivité, *beaucoup*, *la plupart*,

peu de indiquent la proportion, les numériques indiquent la cardinalité. Il n'y a, dans ce cas, plus identité entre les deux ensembles permettant de fonder le rapport de preuve.

D'autres emplois sont bloqués ou possibles en fonction de cette notion de preuve.

F3 permet de bloquer l'emploi de *par exemple* dans des configurations où la mobilisation d'un rapport de preuve n'est pas appropriée, en l'occurrence les configurations ressenties comme narratives.

(21a)<sup>??</sup> Il acheta quelques journaux pour le train, par exemple l'Équipe

Dans ce type de configuration on voit mal à quoi raccrocher une preuve.

F3 permet de bloquer l'ajout à *par exemple* de marqueurs qui cassent le lien de preuve à conclusion, en l'occurrence *d'ailleurs*.

(21b)<sup>??</sup> J'ai corrigé quelques copies, d'ailleurs, par exemple celle de Marie

Toutefois, si on s'en tient à l'allusion à un mécanisme de preuve sans spécifier le type de mécanisme dont il est question, on ne capture pas les différentes contraintes de PE selon les contextes. On a vu que son emploi est parfois possible et parfois maladroit avec les superlatifs. Il en est de même pour les quantificateurs. Les contextes qui laissent passer les superlatifs sont également compatibles avec les quantificateurs, comme en (20d), où l'ensemble exemplifié est quantifié (*beaucoup d'élèves*). Ce qui est exclu dans le contexte donné par (20b) devient possible dans celui donné par (20d). C'est la raison pour laquelle il faut introduire en F3 une restriction sur le choix de *p* en fonction du type de preuve.

Reprenons le commentaire des exemples (20c) et (20d).

Dans (20c), *p* = le meilleur restaurant de Paris. Pour prouver X, il suffit d'envisager que le locuteur connaît d'autres restaurants, ce que *par exemple* présuppose. Il s'agit là d'un mécanisme de preuve élémentaire reposant sur l'existence d'un ensemble identique au premier, comme en (20a). *A priori*, ce type de preuve autorise à utiliser comme *p* n'importe quel restaurant qui appar-

tient à un sous-ensemble de restaurants parisiens. Si le locuteur sélectionne un *p* qui a la particularité d'être le meilleur, cela empêche d'envisager comme *p* un restaurant quelconque en créant une disparité entre les candidats au service du mécanisme de preuve. L'indication que le locuteur connaît le meilleur restaurant de Paris peut donner à penser qu'il ne va pas dans n'importe quel restaurant, ce qui empêche d'envisager que n'importe quel restaurant ferait l'affaire pour l'exemplification.

Dans (20d), en revanche, le type de preuve est différent, et relève de l'inférence scalaire au sens de (Horn 1972) et de (Fauconnier 1976, 1979). En gros, on utilise le fait que certains éléments sur une échelle possèdent une propriété  $\phi$  pour laisser entendre que tous les éléments inférieurs ou supérieurs la possèdent : par exemple, le fait qu'un excellent étudiant a raté son examen peut laisser entendre que les autres étudiants moins brillants ont également raté l'examen.<sup>45</sup> Dans ce cas, la liberté offerte par le type de preuve est moins grande. On ne peut pas choisir n'importe quel étudiant. Il faut se limiter au type particulier d'étudiants brillants. A l'intérieur de l'ensemble des étudiants brillants n'importe quel étudiant fait l'affaire, en particulier le meilleur. Du coup, la quantification de l'ensemble à exemplifier avec *beaucoup* n'est plus un obstacle, car la particularité de l'élément choisi comme preuve permet de légitimer le fait que le locuteur évalue de manière positive (au sens de quantité importante) l'ensemble à exemplifier.

Les contraintes sur le choix de l'entité ne se limitent pas aux cas où l'ensemble quantifié est explicitement posé en X.

(22a) L'examen était difficile, par exemple Marie l'a raté

(22b) L'examen était difficile, par exemple Marie, qui est excellente, l'a raté

(22c)<sup>??</sup> L'examen était difficile, par exemple Marie, qui est nulle, l'a raté

Le mécanisme de preuve par inférence scalaire oblige à envisager à partir de X un ensemble d'étudiants ayant la propriété d'avoir échoué à l'examen et, le choix de l'entité Marie, comme faisant partie d'un sous-ensemble de « bons étudiants » ayant cette propriété. La relation de preuve entre X et le sous-ensemble Q qui

45 Pour une étude récente de ce type de relation scalaire, voir (Veloudis 1999).

contient *p* se fait alors de manière indirecte, *via* la récupération d'une implicite possible à partir de X.

Ces deux mécanismes de preuve permettent de bloquer trois types d'emplois de PE qui sont systématiquement mauvais.

1. PE ne peut introduire une spécification, à la différence de certains reformulatifs, car dans ce dernier cas, aucun mécanisme de preuve ne peut être envisagé pour valider X.

- (23a)<sup>??</sup> *L'examen était difficile, par exemple élitiste*  
 (23b) *L'examen était difficile, plus précisément élitiste*

2. Il est impossible de prouver avec l'un ou l'autre de ces mécanismes qu'une propriété est partagée par une petite quantité d'individus. Les quantificateurs posant une évaluation négative du locuteur sont toujours incompatibles avec PE.

- (24a)<sup>??</sup> *Peu d'étudiants ont réussi l'examen, par exemple Marie*

Le mécanisme de preuve par identité d'ensemble est exclu par la présence du quantificateur indiquant une proportion et le mécanisme de preuve par scalarité est exclu, car aucune entité appartenant à un sous-ensemble d'un rang particulier n'est appropriée pour prouver que la propriété « réussir l'examen » s'applique à « peu d'étudiants ». En outre, l'exemplification ne peut enchaîner sur le présupposé lié à *peu*, à savoir le fait qu'il existe des étudiants qui ont réussi, car, comme l'a observé Ducrot avec la loi d'enchaînement (*cf.* Ducrot 1972), il est impossible d'enchaîner sur un présupposé dans un discours monologique. Toutefois, on a des contre-exemples apparents à cette loi :

- (24b) *Seuls quelques étudiants ont réussi, par exemple Marie*

Dans cet exemple « des étudiants ont réussi » est présupposé et « il n'y a pas plus que quelques étudiants qui ont réussi » est posé. Il y a probablement un support syntaxique à cette différence : en tant qu'elliptique PE peut se greffer uniquement sur *quelques étudiants ont réussi* dans (24b) ou *il y a quelques étudiants qui ont réussi*, dans une configuration comme (24c).

- (24c) *Il n'y a que quelques étudiants qui ont réussi, par exemple Marie*

3. Il est impossible de prouver qu'une propriété est partagée par un nombre exact d'individus.

- (25a)<sup>??</sup> *125 étudiants sur 644 ont échoué à l'examen, par exemple Marie*  
 (25b) *Tu te rends compte, 125 étudiants ont échoué à l'examen ! Par exemple Marie, qui est de loin la meilleure*

Le mécanisme de preuve par identité d'ensemble est exclu, car la sélection de *n* importe quel *p* ne permet jamais à Q de l'existence d'un ensemble comprenant un nombre exact d'individus et le mécanisme de preuve par scalarité est exclu, car, sans appréciation, la preuve doit concerner le nombre exact d'individus et, quel que soit le rang du sous-ensemble auquel appartient le *p*, il ne peut prouver ce nombre. Si le numérique est interprété comme indiquant l'évaluation du locuteur face à une proportion, on se retrouve dans un cas de preuve par scalarité comme (20d).

Dans les configurations que l'on vient d'examiner, PE a un emploi elliptique. Dans les configurations où PE est adjectif de phrase sans ellipse, la contrainte de preuve ne semble plus devoir être systématiquement respectée.<sup>46</sup>

- (26a) *Les chats adorent le fromage, par exemple le mien aime le roquefort*  
 (26b) *J'ai fait beaucoup de choses cet été, par exemple j'ai réparé le toit*  
 (26c) *Il a eu tous les malheurs, par exemple il s'est cassé la jambe*

On ne voit pas bien sur quel genre de relation une preuve pourrait s'appuyer. On pourrait invoquer une relation de typicalité en (26a). Si mon chat est un chat prototypique<sup>47</sup> de la classe des chats, les propriétés qu'il possède en tant que chat prototypique sont attribuables aux autres membres de la classe. Dans ce cas, la preuve est une preuve par arbitrarité au sens de (Fine 1985). Cette solution ne s'applique toutefois pas à (26b) et (26c). Réparer le toit peut être un exemple prototypique d'activité, mais le fait que j'ai réparé le toit ne prouve en aucune manière que j'ai fait beaucoup d'autres choses. De même, le fait que le protagoniste de (26c) s'est cassé la jambe ne prouve en aucune manière qu'il a eu

46 A noter que ce sont surtout ces emplois, étudiés dans un corpus de français québécois par (Vincent 1995), qui sont réalisés dans les conversations authentiques.

47 Cette notion est toutefois loin d'être claire comme le montre l'analyse de (Kleiber 1990).

quantité d'autres ennuis. Et même l'exemple (26a) suppose un passage de « aimer le roquefort » à « aimer le fromage ».

D'un autre côté, on ne peut pas soutenir que PE ignore totalement les contraintes liées à la quantification dans ce type d'exemple, issues, comme on l'a vu à propos de (24a), de la relation de preuve.

(26d)<sup>??</sup> *J'ai fait peu de choses cet été, par exemple j'ai réparé le toit*

A la différence des configurations ensemblistes propres à l'emploi elliptique de PE, dans les configurations (26a, 26b et 26c), PE précise le type de d'activité, de disposition, d'événement auquel X fait référence. Ainsi, dans (26a) « aimer le roquefort » est un exemple de la disposition plus générale « aimer le fromage », dans (26b) « réparer le toit » est un exemple de l'activité du locuteur pendant l'été, dans (26c), « se casser la jambe » est un exemple concret d'événement malheureux.

Par contre, dans une configuration basée sur une relation ensembliste, comme celle de (20b'), il n'y a pas lieu d'envisager une clarification portant sur le type d'activité.

(20b')<sup>??</sup> *J'ai corrigé beaucoup de copies, par exemple celle de Marie*

En face d'une assertion comme *j'ai corrigé beaucoup de copies*, on imagine mal une question comme *qu'est-ce que tu as fait ?*

Les phrases indiquant un type sous-spécifié de propriété (activité, événement, disposition, etc.) peuvent être interprétées comme introduisant une quantification existentielle sur ce type. « Faire beaucoup de choses cet été » est interprété comme « il existe un type de choses faites cet été par le locuteur tel que ces choses sont nombreuses ». On pourrait alors envisager une relation de preuve de type existentiel. Mais sur quel ensemble porte-t-elle ?

Dans (26b), on a *a priori* deux possibilités : soit on prouve l'existence d'un ensemble A qui est l'ensemble des choses que j'ai faites cet été et dont la taille est évaluée dans l'absolu ou par rapport à un autre ensemble B (ce que j'aurais dû faire ou pu faire, ce que je fais habituellement l'été, etc.), soit on prouve l'existence de l'ensemble B dont fait partie l'ensemble A des choses que j'ai faites et dont A représente une partie importante (*beaucoup*). L'intuition suggère plutôt la première solution pour (26b) puisque PE Y mentionne une des choses que j'ai faites cet été. L'anomalie

constatée pour (26d) tient à ce que la quantification en *peu de* ne permet pas de poser l'existence d'un ensemble A. Faire *peu de choses*, c'est éventuellement ne faire qu'une seule chose, voire rien du tout (cf. les tests classiques d'Anscombe et Ducrot avec *même* : *Il a fait peu de choses et même rien du tout*, et l'analyse de (Ducrot 1972) sur *peu* et *un peu*). Dans ces conditions PE Y n'a plus de fonction et l'enchaînement est bizarre.

Cette solution a toutefois un inconvénient. Le fait de mentionner une preuve de l'existence de l'ensemble A ne nous dit rien sur les propriétés de quantification de cet ensemble. En fait on ne prouve par PE Y que l'existence du type ou de l'ensemble et pas du tout la quantification en *beaucoup* associée à l'ensemble.

Cette difficulté nous incite à considérer que, dans de tels cas, PE n'est sensible qu'à l'existence du type ou de l'ensemble. Une phrase comme (26b) peut alors être paraphrasée par :

(26b') *J'ai fait beaucoup de choses cet été, du style (type, genre) réparer le toit*

PE sélectionne l'information selon laquelle il existe un type / ensemble approprié (les choses faites cet été dans (26b)), mais il ne se greffe pas sur la forme logique de la phrase X de la même manière que dans les autres cas. Dans les cas d'emploi elliptique, PE Y fournit une indication qui est censée prouver X. Autrement dit, si cette indication est vraie, X est vraie. Cette situation correspond à ce qu'on appelle une preuve *totale* : une expression possède une preuve totale quand on sait prouver qu'elle est vraie. Dans les emplois non elliptiques il ne peut s'agir de preuve totale. Il faut recourir à la notion de preuve *partielle*, bien connue en logique dans les approches en termes de jeux sémantiques (cf. Hodges 1985) et utilisée pour décrire certaines expressions linguistiques dans (Hintikka et Kulas 1985).

Dans ces approches, quand on a une séquence de quantificateur enchâssés,  $Q1x (Q2y (Q3z \dots) \dots)$ , on considère qu'on peut examiner la vérification de la formule au coup par coup, en respectant simplement sa structure logique. On va donc d'abord choisir une valeur pour x, l'incorporer à la place de x, puis choisir une valeur pour y, etc. Chaque choix contribue à prouver partiellement la formule de départ et les sous-ensembles de choix correspondent à des opérations partielles de preuve, qu'on appelle des preuves partielles.

Cette idée de preuve partielle est appliquée dans (Jayez 1988) aux connecteurs oppositifs comme *mais*. Dans le cas présent, dire que PE Y permet une preuve partielle de X, c'est dire que l'on donne en Y un ensemble qui sert de valeur à la variable sur le type de l'ensemble A, en l'occurrence sur le type de l'ensemble des choses que j'ai faites cet été. A ce stade nous retombons sur le mécanisme de preuve existentielle déjà étudié.

*Par exemple* peut également avoir des emplois elliptiques ou non dans des configurations où X est un impératif. Dans ces configurations, PE peut comme dans les emplois elliptiques standard être sensible à un quantificateur comme *beaucoup* (cf. 27a et 27b) ou ne pas y être sensible comme dans les emplois non elliptiques que l'on vient d'examiner, (cf. 27c et 27d).

(27a) *Amène-moi un journal, par exemple Le Monde*

(27b) <sup>??</sup> *Amène-moi beaucoup de journaux, par exemple Le Monde*

(27c) *Profite du beau temps, fais des travaux à ton chalet, par exemple répare le toit*

(27d) *Profite du beau temps, fais beaucoup de travaux à ton chalet, par exemple répare le toit*

Dans les versions (27c et 27d) PE se greffe sur l'existence d'un type sous-spécifié d'activité « faire des travaux » et donne une preuve de cette existence, en introduisant une instanciation de ce type d'activités « réparer le toit ». En revanche, le contraste (27a) et (27b) suggère qu'on est dans un cas analogue à (20b'), à la différence que PE introduit un cas particulier de l'ensemble des exécutions possibles de la demande : la relation ensembliste concerne l'ensemble des exécutions qui satisfont l'ordre et non l'ensemble des objets affectés par une propriété. C'est pour cette raison qu'il est compatible avec un indéfini singulier dans (27a). Dans (27b), en revanche, l'ensemble des exécutions possibles n'est pas nécessairement un ensemble d'exécutions où à chaque fois on achète beaucoup de journaux. Dit de manière plus intuitive, *Le Monde* est un exemple d'exécution de l'ordre « acheter un journal » et non de l'ordre « acheter beaucoup de journaux », alors que « réparer le toit » est un exemple d'instanciation d'un type sous-spécifié d'activité « faire des travaux ».

Nous avons dégagé deux types d'emploi pour PE. Le premier est un emploi d'adverbe de phrase avec ellipse syntaxique possible et il correspond à deux mécanismes de preuve : la preuve par in-

clusion totale des ensembles et la preuve par scalarité. Dans le premier cas, PE impose des contraintes sur le quantificateur de l'ensemble posé dans l'assertion et sur la non catégorisation de l'item pris comme exemple en tant qu'entité appartenant à un sous-ensemble particulier. Dans le second cas, il impose des contraintes sur le choix de l'entité sélectionnée : il doit s'agir d'une entité appartenant à un sous-ensemble d'entités qui possèdent une propriété les rendant normalement inaptés à avoir la propriété de l'ensemble posé dans X.

L'autre emploi est un emploi d'adverbe de phrase sans ellipse syntaxique. Le mécanisme en jeu est un mécanisme de preuve partielle. Il correspond au schéma existentiel traditionnel : PE introduit une instanciation particulière d'un type sous-spécifié de propriété. La mention de l'instanciation particulière prouve l'existence du type.

En tant que procédure d'exemplification basée sur l'existence d'un mécanisme de preuve, PE devrait pouvoir se combiner avec des connecteurs, comme *puisque*, dont la fonction est d'établir un rapport de preuve entre deux entités sémantiques. Or, si dans certains cas la combinaison est envisageable, dans d'autres, elle est clairement inappropriée.

(28) *J'ai corrigé plusieurs copies, ?? puisque j'ai corrigé par exemple celle de Marie*

(29) *Beaucoup d'étudiants ont dû échouer, puisque Marie, par exemple, a échoué*

La configuration construite sur une preuve par inférence scalaire (29) paraît meilleure que celle construite sur une preuve par identité des ensembles (28). En effet, le raisonnement sur lequel ce type de configuration repose est peu convaincant : *ce n'est pas parce que j'ai corrigé la copie de Marie que j'ai corrigé plusieurs copies*.

Cet effet de bizarrerie est une conséquence de la loi d'enchaînement de (Ducrot 1972). Comme on l'a déjà indiqué, la loi prévoit que, dans les enchaînements monologiques, les connecteurs ne peuvent jamais enchaîner sur le présupposé. Seul les enchaînements sur le posé sont adéquats. Or, la relation de preuve s'établit dans ces cas *via* le présupposé de l'existence d'un ensemble contenant *p* que PE véhicule. C'est parce que la copie de Marie fait partie d'un ensemble de copies corrigées que je peux

dire que si j'ai corrigé la copie de Marie, il est vrai que j'ai corrigé quelques copies. *Puisque*, pour faire fonctionner la relation de preuve, devrait s'appuyer sur ce présupposé, d'où l'effet de bizarrerie.

PE, en revanche, enchaîne sur le posé en indiquant que *p* est un exemple, mais il indique en outre que cet exemple présuppose l'existence d'un ensemble qui, lui, sert de preuve. Il n'a donc pas pour fonction de tirer directement d'une proposition une preuve, comme le fait *puisque*. En d'autres termes, dans la configuration *X, puisque PE Y*, – *puisque* indique que *p* est une preuve de *X* et – PE indique que *p* est un exemple de *X* et que l'ensemble que *p* présuppose est une preuve de *X*.

Dans les configurations où *p* tout seul peut être considéré comme une preuve de *X*, indépendamment de l'ensemble qu'il présuppose, la combinaison avec *puisque* est plus naturelle. Dans les cas de preuve par inférence scalaire, il n'est pas nécessaire d'envisager l'ensemble dans lequel l'élément Marie est intégré pour concevoir une relation de preuve : il suffit de catégoriser « Marie » comme « bonne étudiante ».

Face à la variété des configurations examinées, on peut se demander si on a affaire à une structure homogène au niveau sémantique ou syntaxique.

D'un point de vue syntaxique, quand PE est un elliptique, conformément aux caractéristiques de cette classe de marqueurs, il peut introduire des syntagmes de diverses catégories, entre autres des SN ou des P.

(30a) *Plusieurs manifestants sont entrés dans la salle, par exemple Marie*

(30b) *Plusieurs manifestants sont entrés dans la salle, par exemple Marie est entrée*

(31a) *Beaucoup d'étudiants ont échoué, par exemple Marie*

(31b) *Beaucoup d'étudiants ont échoué, par exemple Marie a échoué*

Quand il est non elliptique, il a un comportement plus complexe qui relève de ce que l'on appelle le *parallélisme sémantique*. En fait, les ellipses acceptées ne sont généralement pas des ellipses où l'on doit récupérer un constituant syntaxique de *X*, et donnent lieu à des correspondances complexes.

(32a) *Il a fait plusieurs travaux, par exemple réparer le toit*

(32b) *Il a fait plusieurs travaux, par exemple le toit*

(32c) *Il a fait plusieurs travaux, par exemple il a réparé le toit*

(32d) # *Il a fait plusieurs travaux, par exemple il a fait réparer le toit*

Les structures [réparer le toit] ou [le toit] ne sont pas des phrases complètes, mais elles ne sont pas non plus des structures elliptiques pures de la phrase de *X* « Il a fait plusieurs travaux ». La différence d'interprétation, indiquée par le signe #, du prédicat verbal de (32d) manifeste cette non correspondance. En revanche, les ellipses des séries (30) et (31) sont « pures » : le SN suppose le même prédicat que celui de *X*.

Syntaxiquement, il n'y a donc pas homogénéité entre les différentes constructions possibles avec PE.

Sémantiquement, l'élément *p* que PE introduit correspond systématiquement à une proposition. Le rapport de preuve qui fonde son emploi fait qu'il ne fonctionne jamais comme simple indicateur d'extraction d'ensemble, comme les relatifs *dont* ou *parmi lesquels*. Un des indices indirect de ce fonctionnement est la sensibilité du SN introduit par PE au prédicat de *X*.

(33a) *Certaines copies qui ont la moyenne, par exemple la copie de Marie, sont sur la table*

(33b) *Certaines copies qui ont la moyenne, parmi lesquelles la copie de Marie, sont sur la table*

(33c) ?? *Certaines copies qui ont la moyenne, par exemple la copie de Marie, ont été réunies par le professeur sur la table*

(33d) *Certaines copies qui ont la moyenne, parmi lesquelles figure la copie de Marie, ont été réunies par le professeur sur la table*

La configuration (33c) suppose que la proposition « ?? la copie de Marie a été réunie par le professeur sur la table » est reconstruite à partir du SN « la copie de Marie ». Tandis que la configuration (33a) suppose la proposition « la copie de Marie est sur la table ».

La proposition derrière l'élément *p* est toujours reconstituable quand l'ellipse est pure : elle maintient le même prédicat que celle de *X*. La reconstitution de la proposition dans les cas d'ellipse impure est plus complexe. Il faut reconstruire un prédicat en relation d'hyponymie avec le prédicat de *X*. Pour cette raison, derrière la structure [le toit], en (32b), on peut reconstruire le prédicat de (32c) « réparer le toit », mais non le prédicat « choisir le toit ».

(32e) ?? *Il a fait plusieurs travaux, par exemple choisir le toit*

La configuration sémantique de PE X est donc homogène. Elle est caractérisable par trois propriétés qui constituent l'apport du connecteur à la relation de discours.

1. On doit reconstruire une proposition.
2. Cette proposition fait partie d'un ensemble.
3. L'ensemble dont fait partie la proposition ou la proposition même sert un mécanisme de preuve.

Les variantes entre les configurations interviennent au niveau du mécanisme de preuve et du mode de reconstitution de la proposition. Derrière l'ensemble des variantes qui correspondent à la construction X, PE Y, il y a donc une seule configuration sémantique caractérisée par les propriétés ci-dessus. Ce sont ces propriétés qui indiquent la manière dont *par exemple* spécifie la relation de discours.

## 2.4. Conclusions

L'analyse de trois connecteurs ayant la propriété de spécifier une relation de cohérence constructible sans eux a fait ressortir un point commun dans leur fonctionnement : celui d'exploiter sous différentes formes un lien de dépendance entre des opérations de mise à jour d'information dans des états. Le format du lien de dépendance prescrit par *donc* est basé sur une garantie entre les opérations qui va de gauche à droite. Celui prescrit par *parce que* renverse cet ordre et accepte des opérations concernant des buts illocutoires. Enfin *par exemple* exploite un lien de dépendance en le fondant sur un mécanisme de preuve qui va de l'exemplifiant à l'exemplifié.

## Chapitre III

### *L'apport des connecteurs producteurs de relations de discours*

Parmi les approches conceptuelles, présentées dans le premier chapitre, nous avons vu que celles strictement cognitives utilisées entre autres par (Sanders, Spooren et Nordmann 1992) se fondent sur un nombre limité de primitives pour proposer une typologie des relations de cohérence. La particularité des connecteurs que nous allons étudier dans ce chapitre est d'imposer une relation qui ne repose sur aucune des quatre primitives cognitives à l'origine de leur typologie. C'est le cas de *de toute façon*, qui défait la relation causale en rendant indépendants deux états de choses qui auraient pu être reliés causalement, comme on l'a vu sous 1.1., à propos du discours (3c).

(3c) *Max a oublié de se rendre à la réunion. De toute façon le comité a décidé d'ajourner cette réunion*

Nous rappelons que ces quatre primitives déterminent 1) le type logique de la relation (causal ou additif), 2) la source qui permet de reconnaître la relation (sémantique ou pragmatique), 3) le sens dans lequel s'établit la relation s'il s'agit d'une relation basée sur une primitive causale (ordre de base quand la cause précède la conséquence ou ordre inversé quand la conséquence précède la cause) et 4) la polarité de la relation quand il s'agit d'une relation causale (positive si la relation exploite un lien implicatif, négative si la relation refuse le lien implicatif).